

LUNDI 22 FÉVRIER 2021 / COURRIER PICARD

11 |

SOMME À LA UNE

## COLLECTIVITÉS

# C'est parti pour la vidéoprotection

**SOMME** La FDE80 sera le guichet unique du Département pour installer la vidéoprotection dans les communes mais aussi améliorer l'éclairage public, favoriser la rénovation énergétique ou les projets d'énergie dite « propre ».

BENOÎT DELESPERRE

**S**i une commune de la Somme n'a pas de vidéoprotection, pas d'éclairage public au led ; si ses bâtiments publics demeurent des passoires thermiques... c'est que vraiment les élus du cru l'auront voulu. Le Département de la Somme et la Fédération départementale d'énergie (FDE80) ont en effet signé ce jeudi 18 février 2021 une convention cadre par laquelle ils décident d'agir en commun sur ces sujets, la FDE80 instruisant les dossiers et réalisant les opérations tandis que le département apporte des crédits complémentaires.

**« Cela revient à environ 5 000 – 10 000 € pour une commune de 500 habitants »**

Franck Beauvarlet

Premier sujet, le plus nouveau, inscrit au plan de relance du Département : l'installation ou la modernisation de système de vidéoprotection. La FDE réalise déjà les études et les travaux d'investissements pour le compte de ses communes adhérentes qu'elle aide à hauteur de 20%. Le département apporte une aide de 40% plafonnée à 50 000 € par an. « C'est l'occasion ou jamais d'en profiter. Cela revient à environ 5 000 – 10 000 € pour une commune de 500 habitants », résume Franck Beauvarlet, le président de la FDE80,



Franck Beauvarlet et Stéphane Haussoulier ont signé une convention-cadre liant le Département de la Somme et la Fédération départementale d'énergie jusqu'en 2023.

élu fin 2020.

Second sujet, déjà connu : le passage en led de l'éclairage public. La FDE80 réalise déjà les études et les travaux. Là encore, le Département apporte un coup de pouce supplémentaire avec une aide de 40% plafonnée à 50 000 €. Avec cette précision du président Stéphane Haussoulier : « Je suis plutôt partisan des aides massives mais restreintes dans la durée ». Autre précision : l'éclairage public fait aussi sa transition énergétique en aménageant des « trames noires », des couloirs d'obscurité favorables à l'avifaune la nuit. Par ailleurs, « on regarde pour développer l'hydroélectricité et le photovoltaïque nous avons beaucoup de bâtiments et d'espaces publics », a glissé le président Haussoulier. Concrètement, le département soutient la FDE80 pour être « l'opérateur unique » chargé de faire émerger ce type de projets, ainsi qu'en biomasse (méthaniseurs) et en géothermie.

Et les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique ? Les deux parties vont participer conjointement « à une réflexion portant sur la mise en place dans la Somme d'un guichet unique de demande de subvention avec l'ensemble des acteurs concernés (Région, Anah, intercommunalités) ». À suivre. La FDE accompagne déjà les communes et intercommunalités qui veulent réaliser des audits et des travaux d'économies d'énergie sur leurs bâtiments. Là encore, le Département donnera un coup de pouce financier. ■

Extrait du journal Courrier Picard - Lundi 22 février Page:10/11

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)